

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Donnacona, tenue à la salle du conseil située au 138, avenue Pleau à 19 h, ce neuvième jour du mois d'avril 2018, sont présents :

Madame Renée-Claude Pichette
Monsieur Serge Paquin
Monsieur Jean-Pierre Pagé
Madame Sylvie Lambert
Monsieur Francis Bellemare
Madame Danie Blais

Sous la présidence de monsieur Jean-Claude Léveillé, maire.

Le greffier, Pierre-Luc Gignac, agit comme secrétaire. Monsieur Sylvain Germain, directeur général est également présent.

RÉSOLUTION : 2018-04-124 Ouverture de la séance

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu d'ouvrir la séance du 9 avril 2018. Il est 19 h 00.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-125 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Lambert

Et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la présente séance en y ajoutant le sujet suivant :

- Aide financière à Gestion santé secteur sud de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité

Première période de questions

RÉSOLUTION : 2018-04-126 Acceptation des procès-verbaux des séances ordinaires du conseil tenues les 12 et 26 mars 2018

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance de manière à dispenser le greffier de la lecture du document;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu d'approuver les procès-verbaux des séances ordinaires du conseil tenues les 12 et 26 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION : 2018-04-127 Autorisation du paiement des comptes du
mois de mars 2018**

Il est proposé par Danie Blais

Et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes du mois de mars 2018 qui se détaillent comme suit:

Service de la dette	32 247,91 \$
Service de la paie	154 605,32 \$
Dépenses incompressibles	110 270,34 \$
Comptes à payer et prélèvements automatiques	1 789 947,15 \$
Total:	<u><u>2 087 070,72 \$</u></u>

Adoptée à l'unanimité

**Rapport du maire et des membres du conseil sur les activités municipales du
mois de mars 2018**

Le maire et les membres du conseil font état des activités municipales du mois de mars 2018 ainsi que des rencontres et comités auxquels ils ont participé.

**RÉSOLUTION : 2018-04-128 Entente de principe entre la Ville et la
Commission scolaire de Portneuf relative à
la vente du terrain et l'utilisation du centre
aquatique**

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un centre aquatique par la Ville adjacent à l'aréna actuel;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente d'échange de biens et services signé entre les parties le 8 avril 2015;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les parties entourant la vente du terrain requis pour la construction du projet par la Commission scolaire et l'utilisation du centre aquatique;

CONSIDÉRANT l'entente de principe jointe à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Serge Paquin

Et il est résolu

QUE le conseil municipal de la Ville de Donnacona autorise la conclusion de l'entente de principe d'une durée de quinze (15) ans avec la Commission scolaire de Portneuf relative à la vente du terrain et l'utilisation du centre aquatique;

D'autoriser monsieur Jean-Claude Léveillé, maire, et monsieur Sylvain Germain, directeur général, à signer au nom de la Ville cette entente de principe.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-129 Adoption du règlement numéro RMU-2016-03 modifiant le règlement uniformisé numéro RMU-2016 relatif à la sécurité et à la qualité de vie afin de préciser les dispositions concernant le colportage

Monsieur Serge Paquin quitte la séance avant l'adoption de ce point. Il est 19h40.

CONSIDÉRANT QUE le règlement uniformisé numéro RMU-2016 relatif à la sécurité et à la qualité de vie est entré en vigueur le 22 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement prévoit des modalités visant à encadrer les activités de colportage sur le territoire des municipalités de la MRC de Portneuf;

CONSIDÉRANT QUE le comité de travail chargé d'assurer le suivi relatif à l'application du règlement uniformisé RMU-2016 est d'avis qu'il y a lieu de procéder à une modification de celui-ci afin de préciser la portée des règles encadrant les activités de colportage et de s'assurer qu'elles soient appliquées de façon uniforme sur l'ensemble du territoire de la MRC de Portneuf;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil du 12 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE le projet de ce règlement a été présenté lors de la séance ordinaire du 12 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE le greffier a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu d'adopter le règlement numéro RMU-2016-03 modifiant le règlement uniformisé numéro RMU-2016 relatif à la sécurité et à la qualité de vie afin de préciser les dispositions concernant le colportage

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-130 Entente entre la Ville, le comité culturel de Donnacona ainsi que l'organisation du Festival de Blues de Donnacona; autorisation de signature

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Donnacona, le comité culturel de Donnacona ainsi que l'organisation du Festival de Blues jugent approprié de convenir de certains éléments liés au financement et à l'organisation du festival pour l'édition 2018;

CONSIDÉRANT le projet d'entente joint à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Danie Blais

Et il est résolu d'autoriser M^e Pierre-Luc Gignac, greffier, à signer au nom de la Ville l'entente entre la Ville, le comité culturel de Donnacona ainsi que l'organisation du Festival de Blues de Donnacona.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-131 Greffier adjoint à la cour municipale; Fin de la période probation de monsieur Israël Leblanc

CONSIDÉRANT QUE monsieur Israël Leblanc a été embauché au poste de greffier adjoint à la cour municipale à titre d'employé permanent à temps plein en probation en vertu de la résolution numéro 2017-04-150 du 10 avril 2017;

CONSIDÉRANT l'évaluation effectuée et la recommandation du greffier de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Leblanc satisfait les exigences pour la fin de sa période probation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu de confirmer que monsieur Israël Leblanc a complété avec succès sa période de probation au poste de greffier adjoint à la cour municipale à titre d'employé permanent à temps plein.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-132 Embauche de coordonnateurs adjoints au camp de jour

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'embauche de coordonnateurs adjoints pour les besoins du camp de jour;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection formé dans le cadre de ce processus d'embauche suivant la publication d'une offre d'emploi et la tenue d'entrevues;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Charles-Oliver Alain et de madame Sandrine Sauvageau au poste de coordonnateur adjoint du camp de jour. Les conditions de travail sont celles déterminées par la Ville pour ce poste.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-133 Subvention de fonctionnement au CINAF

CONSIDÉRANT QUE le budget 2018 prévoit une subvention de fonctionnement de 58 050 \$ au Centre d'interprétation de la nature et d'animation familiale (CINAF);

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu

De verser la subvention de fonctionnement de 58 050 \$ au Centre d'interprétation de la nature et d'animation familiale (CINAF) pour l'année 2018.

D'autoriser une dépense de 58 050 \$ à même le poste budgétaire n° 02-702-92-970 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-134 Aide financière à Leucan dans le cadre du Défi têtes rasées

CONSIDÉRANT QUE monsieur Martin Côte, pompier à la Ville de Donnacona, est co-président d'honneur du Défi têtes rasées de Leucan de la grande région de Portneuf;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de verser une aide financière afin de soutenir l'implication de monsieur Côte;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Francis Bellemare

Et il est résolu

De verser une aide financière de 200 \$ à Leucan dans le cadre de la participation de monsieur Martin Côte au Défi têtes rasées;

D'autoriser cette dépense à même le poste de budgétaire n° 02-702-90-959 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-135 Participation au tournoi de golf de la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf

CONSIDÉRANT la tenue le 24 mai prochain du tournoi de golf de la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge approprié de participer à ce tournoi;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sylvie Lambert

Et il est résolu

De procéder à l'achat de deux (2) droits de jeu sous la formule duo corporatif au coût de 390 \$ pour le tournoi de golf de la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf du 24 mai prochain;

De désigner monsieur Jean-Claude Léveillé, maire, et monsieur Serge Paquin, conseiller, pour participer à cet événement au nom de la Ville et autoriser la trésorière et directrice des services administratifs au remboursement des dépenses encourues pour la participation à cet événement s'il y a lieu sur présentation des pièces justificatives;

D'autoriser une dépense de 390 \$ à même le poste budgétaire n° 02-110-00-493 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-136 Exclusion des lots 6 125 603 et 6 125 604 du cadastre du Québec des biens du domaine public de la Ville

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à la subdivision de lot et la création de deux (2) nouveaux lots soit les lots 6 125 603 et 6 125 604 du cadastre du Québec situés sur la rue Godin à Donnacona;

CONSIDÉRANT QUE ces deux (2) terrains étaient auparavant rattachés au lot formant le parc Godin et qu'ils font donc partie des biens du domaine public de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'il s'avère donc nécessaire avant de pouvoir vendre ces deux (2) lots de les exclure des biens du domaine public de la Ville;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Danie Blais

Et il est résolu d'exclure les lots 6 125 603 et 6 125 604 du cadastre du Québec des biens du domaine public de la Ville de Donnacona.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-137 Vente du lot 6 125 604 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT la promesse d'achat conclue entre la Ville, madame Ghada Ben Haha et monsieur Sofien Dridi le 29 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 125 604 est un terrain résidentiel situé sur la rue Godin d'une superficie approximative de 575 m²;

CONSIDÉRANT le projet d'acte de vente en cours de préparation par Me Paule Gasse, notaire;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Francis Bellemare

Et il est résolu

De vendre le lot 6 125 604 du cadastre du Québec à madame Ghada Ben Haha et monsieur Sofien Dridi pour la somme de 69 900 \$ à laquelle s'ajoutent les taxes applicables;

D'autoriser monsieur Jean-Claude Léveillée, maire, et Me Pierre-Luc Gignac, greffier, à signer au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Paule Gasse, notaire.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-138 Octroi du contrat des travaux de réfection de la rue Fiset entre la rue Notre-Dame et la rue de l'Église

CONSIDÉRANT l'adoption par le conseil municipal du règlement numéro V-566 décrétant les travaux de réfection de la rue Fiset entre la rue Notre-Dame et la rue de l'Église et un emprunt afin de financer une partie de ces travaux ainsi que la contribution gouvernementale dans le cadre du programme TECQ pour ces travaux;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé par la Ville afin de procéder à la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues pour la réalisation de ces travaux se détaillent comme suit:

Soumissionnaire	Soumission (incluant les taxes)
Construction & Pavage Portneuf inc.	926 601,45 \$
Rochette Excavation inc.	1 080 086,05 \$

Constructions de l'Amiante inc.	1 089 256,25 \$
Les Excavations Lafontaine inc.	1 095 433,48 \$
PAX Excavation inc.	1 424 764,45 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de l'ingénieur du projet d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Construction & Pavage Portneuf inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Il est résolu d'octroyer le contrat des travaux de réfection de la rue Fiset entre la rue Notre-Dame et la rue de l'Église à l'entreprise Construction & Pavage Portneuf inc. suivant les conditions stipulées aux plans et devis préparés pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité

Deuxième période de questions

Affaires nouvelles

RÉSOLUTION : 2018-04-139 Aide financière à Gestion santé secteur sud de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE le budget 2018 de la Ville prévoit une aide financière de 30 000 \$ à l'organisme Gestion santé secteur sud de Portneuf;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018-01-15 du 8 janvier 2018 par laquelle le conseil municipal autorisait le versement d'un premier versement de 15 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge approprié de procéder au dernier versement de 15 000 \$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Francis Bellemare

Et il est résolu

De verser à l'organisme Gestion santé secteur sud de Portneuf une aide financière de 15 000 \$;

D'autoriser une dépense de 15 000 \$ à même le poste budgétaire n° 02-520-00-967 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2018-04-140 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro V-568

Le greffier dépose le certificat du résultat de l'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'approbation du règlement d'emprunt numéro V-568

Liste de la correspondance

Les membres du conseil prennent connaissance de la correspondance suivante :
Mars 2018

	No.	Correspondant	Sujet	Classement
1.		RRGMRP	Rapport financier au 31 décembre 2017	114-240
2.		Ville de Saint-Casimir	Invitation cocktail dînatoire du 15 ^e Festival de films pour l'environnement	207-130
3.		Carrefour FM Portneuf	Remerciements aide financière 2017-2018	112-120
4.		JeunEssor Portneuf	Contribution au Gala des bénévoles de Portneuf	207-130
5.		Mutuelle des municipalités du Québec	Protection dans l'exercice du pouvoir discrétionnaire	106-106
6.		Cerf Volant	Demande de commandite pour le tournoi de golf annuel du CERF Volant	207-130
7.		MRC de Portneuf	Règlement numéro 381/schéma d'aménagement	702-100
8.		MRC de Portneuf	Règlement de remplacement numéro 378 (R)	702-100
9.		MRC de Portneuf	Règlement numéro V-535-04 modifiant le plan d'urbanisme et V-539-07 modifiant le règlement de zonage de la ville de Donnacona	702-121*
10.		Service correctionnel Canada	Protocole d'entente entre la Ville et le pénitencier pour le service incendie	502-102*

RÉSOLUTION : 2018-04-141 Levée de la séance

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu de lever la présente séance. Il est 20 h 07.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Jean-Claude Léveillé, maire
Président de l'assemblée

Pierre-Luc Gignac, secrétaire
Secrétaire